VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés Rémunératrices, Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1808 et 1810

Avenue Cleveland, entre Roman et Derbigny. Belles maisons doubles, couvertes en ardoises, à un étage, louées à raison de trente piastres par mois, payable mensuellement.

No 1812

Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Derbigny. Maison simple à un étage. Louée $15 par mois, payable mensuellement.

Nos 2228, 2230 et 2232

Rue Bienville, encoignure Nord Miro. Bâtisse à un étage occupée comme grocerie et buvette et résidence. Louée $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 222 et 224 RUE MIRO

Elégante maison double. Louée $18 par mois, payable mensuellement.

No 1732

Avenue Cleveland, coin Derbigny, et

Nos 205 et 210

Rue Derbigny. Jolie résidence à un étage, et une élégante maison double à un étage. Louée $22 par mois, payable mensuellement.

No 817 RUE DECATUR,

entre St Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $48 0 par an, payable $10 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Tremé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 — 921.

Rue Claiborne, entre Damaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1731 et 1733.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66 932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur Bureau No 813 rue Commune — MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No deux cent soixante dix sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'îlet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé dans le bureau de David L. McCay, ancien notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et désignés, d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15 avril 1902 par les lettres A et B et mesurent comme suit: le lot A 35 pieds 8 pouces 6 lignes de face à l'avenue Cleveland, actuellement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3'''), entre lignes parallèles; le lot B mesure 18 pieds 4 pouces 6 lignes de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 10 pouces 3 lignes. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Lisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte passé devant Charles V. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille passé devant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629. Il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisier." Les améliorations sur le lot A comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisances, etc, de chaque côté, louée $15 chaque côté; sur le lot B une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises, désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances, citerne, etc, louée $15 par mois.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Larsache, ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 205 et 210 rue S. Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Bouneau, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, ainsi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 205 et 210 rue Derbigny, ayant 2 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $5 00 chaque côté.

3° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No deux cent soixante dix sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurant, chacun, vingt huit pieds six pouces [28' 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108'], le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro, et d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15 avril 1902, lesdits lots sont désignés par les lettres C et D et mesurent d'après ledit plan comme suit à savoir:

Le lot C mesure 57 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et face à la rue Miro de 73 pieds 3 pouces, de là sur une ligne du fond allant vers la rue Galvez sur une première profondeur de 43 pieds 6 pouces 4 lignes, de là en rétrécissant sur une ligne oblique, 2 pieds 4 pouces, de la une seconde profondeur de 10 pieds 9 pouces vers la rue Galvez, de là une profondeur totale de 71 pieds 10 pouces 3 lignes sur le côté de la rue Galvez commençant vers son point de départ à la rue Bienville; le lot D mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Miro sur une profondeur de 57 pieds sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Douane, 26 pieds 1 pouce et 3 lignes sur une ligne du fond, de là 10 pieds 9 pouces sur une ligne de profondeur qui touche au lot C de la rétrécissant 3 pieds 4 pouces sur une ligne oblique, de là ayant 43 pieds 6 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté du lot C retournant à son point de départ à la rue Miro.

Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignées par les numéros municipaux 2228, 2230, 2232 rue Bienville et 222 et 224 rue Nord Miro étant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahders par acte passé devant Jules F. Meunier, notaire public, le 20 mars 1889, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 158 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. louée $35 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville; les Nos 2226 et 2230 rue Bienville, renfermant chacun 4 chambres, citerne,

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, faisant un total de $36 par mois et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $18 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur [anciennement Levée], Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un [101] mesurant vingt deux [22'] pieds [2"] pouces de face à la rue Decatur [anciennement Levée] sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3") Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Lapore, par acte passé devant Ch. J. Theard, notaire, en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc, vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $48 0 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 137, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Tremé], désigné par la lettre H. d'après un croquis de J. A. Lafitte Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Brugier à la veuve de Romain Brugier pardevant Felix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces [42' 8"] de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six [86'] sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Tremé] de soixante sept pieds (67') à laquelle profondeur ledit lot retressit à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier acquis par achat de Natale Masetri par acte vente pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre No 168, fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

6° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, trente pieds [30] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt un pieds sept pouces [81' 7"] entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre, étant la même propriété acquise par Henry Lisier de Jules Lasère d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire public en cette ville en date du 6 avril 1882 enregistré au Bureau d'aliénations de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire public en cette ville, en date du 12 juin 1884, enregistré au Bureau des Aliénations de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le véritable nom de l'acheteur était Henry Nisier et non pas Henry Lisier.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 3 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 3 chambres avec palier au second étage, citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque côté. Loué à raison de quinze piastres par mois, pour chaque côté, ou trente piastres par mois pour le tout.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'îlet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française, trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8'''] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds au pouce et une ligne [40' 1" 1'''] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 168. Les améliorations comprennent une très élégante maison à un étage avec mansarde couverte en ardoise ayant un rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. F. Claiborne, avocat.

30 mars—30- av 6 13 20 27 30.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur— Bureau No 636 Allée Commerciale, Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'îlet cent trente cinq, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 16me jour de mai 1831, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant F. Perry notaire le 13me jour de mai 1846, ledit lot mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant, au dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—30 — av 6 12 20 27 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

918 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

Elégant Etablissement d'Affaires et Résidence,

Coin des Rues Dumaine et Robertson.

Au centre même d'un voisinage d'affaires prospère, et à seulement un liet du marché Trémé

Loué jusqu'au 20 février 1903, au taux de $35 par mois, payable mensuellement.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril, à midi, il sera vendu à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne.

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, îlet borné par les rues Dumaine, Robertson, Ste-Anne et Villeré, formant l'encoignure des rues Dumaine et Robertson, mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Dumaine sur 65 pieds de profondeur à la rue Robertson et une profondeur irrégulière sur le côté vers la rue Villeré. Voyez le plan à la Bourse pour les mesures correctes et autres détails.

Les améliorations comprennent une très élégante bâtisse à un étage, couverte en ardoises, occupée au rez-de-chaussée comme une épicerie et buvette et deux chambres, et au premier étage comme une résidence, ayant cinq chambres et vestibule; hangar à un étage, citerne, etc., un joli veranda tout autour de la bâtisse couvrant la largeur de la cour, etc. Vendue sujet à un bail expirant le 20 février 1903 au taux de $25 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billet portant hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant conserver les lieux assurés jusqu'au montant de la portion de crédit, de transférer la police au porteur des billets, et récembourser la prime d'assurance non expirée, d'assumer et payer en plus, et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 av—2f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louise Frances Whittaker. Epouse de Florville Foy.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de G. A. Hedin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure, d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louisa Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en pas fait état, ayant trois chambres [3], hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres [2], une autre bâtisse dans le fond, avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [279] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non aliénation. L'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. Y. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Develle, (née Hopkins), femme défunte de Ernest Develle.

No 67,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret ou ordre de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté le 18me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 156' 11" 2' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dorgenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles maintenant contenus sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

Jas. A. Brennan et Fille.

UN LOT DE TERRE A MANDEVILLE.

Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexandre Dullepre—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 avril 1902, la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 1, îlet 13, village de Mandeville, mesurant 60 pieds sur 180 pieds, plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets payables en un an garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 mars—27—avril 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME" SUR Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 mars 1902, et a nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI le 6 mai 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tradroits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Simpson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'îlet 22 [illegible] lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; dans l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs 846 rue Commune.

3 av—3 6 13 20 27—mai 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Seize.

No 68 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désignée comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Larsache, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue H. ward. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Soize par acte pardevant J. G. Larsache, notaire, daté le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labaut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. No 68,295.

Dans l'affaire de Payne & Joubert et als vs The Gardner Motor Company Limited.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 8 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 6 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

UN LOT DE COMPTES OUVERTS, dans l'affaire ci-dessus nommée.

CHARLES E. KENNEDY, Receveur.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

24 avril—24 29—mai 2 6

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix,

Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,— JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902, in re succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno, (docket 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse, et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2''' à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 88' 6" de l'autre côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2: 123' 9" 1''' sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1''' entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galvez: 132' 6" 5''' sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5''' sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galvez; 132' 6" 5''' sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5''' sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galvez, 132' 6" 5" sur la ligne du lot 6; 132' 6" 5''' sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant: 30' 0" 1''' sur la rue Galvez: 132' 6" 5" sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5" sur la rue Onzaga, et 30' 0" 1''' sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-aliénation, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Dufour, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

6 av—6 13 20 27—mai 4 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Ernest A. Carrere et al versus Crescent Chair Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,696—Division E—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. B. Saucier, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— J. C. Henriques, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonnes propriétés de résidence du Deuxième District à l'encan. Nos 1501-1508, 1506-1507, 1509 1511, 1513-1515, rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 66 292.—Mme Alida Este le Bonnard et al vs Ernest Bonnard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Alida Estelle Bonnard et al vs Ernest Bonnard, Joseph L. Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci après:

PREMIERE PROPRIETE.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503 rue N. Villeré, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot A, sur un devis de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage, laquelle existe aussi longtemps que les améliorations actuelles sur lesquelles elle deux lots ne seront pas enlevées ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A aura des lors sa complète libre et sans contrainte légale de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnée. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Bernard, par achat de Victor Moreau, par acte passé par devant Eusèbe Bouny, ancien notaire, le 9 février 1836 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 59 folio 416 et de Jean Rodi par acte passé pardevant Onésiphore Dronet, ancien notaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, Livre 89, folio 36.

DEUXIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis susmentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68